

En plus



Handicap et centres de loisirs



Pas simple pour les familles ayant des enfants aux besoins spécifiques de trouver des centres de loisirs pouvant les accueillir ! Face à ce constat, le Département, la DDCS, la Caf et la MSA lancent un Pôle ressources loisirs handicap enfance jeunesse. Objectifs : accompagner les familles, sensibiliser et former les gestionnaires et les personnels des accueils de loisirs sans hébergement, créer une dynamique de réseau. Retardée par la crise sanitaire, l'expérimentation du dispositif, porté par les PEP 01 associés aux Francas de l'Ain suite à appel à projets, est prévue jusqu'à fin 2022.

Adom 01, dernier né à domicile

L'AFP et l'AMFD ont fusionné au 1^{er} janvier pour donner naissance à Adom 01, nouvelle structure de service à la personne et d'aide à domicile basée à Bourg-en-Bresse (mais déployée sur tout l'Ain). Le rapprochement a mûri au fil des collaborations entre l'Aide aux familles et aux personnes (issue de la Confédération syndicale des familles) et l'Aide aux mères et aux familles à domicile (créée en 1941). Adom 01 accompagne actuellement plus de 900 personnes et emploie 174 salariés. Outre Bourg, elle dispose d'antennes à Ambérieu-en-Bugey, Saint-Genis-Pouilly et bientôt Oyonnax. La présidence est assurée par Dominique Gaillard, la direction est partagée entre Angéline Manissier et Cédric Pilla. **1 rue Dallemagne à Bourg-en-Bresse**
Tél. 04 74 52 45 20
adomicile@aafp01.org

De la Croix-Rouge à Amicial

En janvier 2021, le service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) de la Croix-Rouge est porté par l'association Amicial. Celle-ci est en fait une émanation de la Croix-Rouge et de la fondation OVE créée tout exprès en 2016 pour gérer tous les SAAD de la Croix-Rouge. Lucile Luvini dirige le SAAD aindinois depuis janvier, succédant à Annie Perrin. Il compte 97 salariés. **SAAD 01 Amicial Croix-Rouge**
1635 rue de Majornas à Viriat / Tél. 04 74 23 39 87

Insertion professionnelle Coup de pouce européen

Alfa3a, l'Intermife AURA et la CPME 01 lancent un projet Erasmus +.

Échanger les bonnes pratiques, développer une expertise collective dans l'accompagnement des publics, afin de renforcer l'employabilité des seniors et des réfugiés, et répondre ainsi aux besoins du territoire : c'est le but du projet européen proposé par le consortium unissant des acteurs de l'orientation professionnelle et l'organisation patronale, et coordonné par la MIFE de l'Ain. « L'accréditation Erasmus + a été obtenue pour la période 2021-2027 » souligne **Anna Goloubtsova**, chargée de mission à la MIFE de l'Ain. Le précieux soutien permettra de financer des « mobilités » : des professionnels (personnels de direction, conseillers emploi, chefs d'entreprises...) mais aussi des seniors accompagnés vers l'em-

ploi iront chez un partenaire européen – avec au préalable une phase pré-paratoire ici – découvrir des pratiques innovantes, se former... Réciprocité : des experts européens seront accueillis. « L'objectif général est de mutualiser les ressources, les outils, bâtir un espace commun de formation. » Objectif quantitatif : réaliser 300 mobilités sur 7 ans. Les premières devraient débuter à l'automne. Le projet est évolutif, tout comme le consortium amené à se développer avec les Intermife et CPME d'autres territoires. ■



Anna Goloubtsova, chargée de mission projets européens à la MIFE de l'Ain.



Prévention de la délinquance Plan 2021 -2024

Fruit de quatre groupes de travail unissant des représentants des services de l'État, des collectivités et de partenaires associatifs, le 3^e plan départemental de prévention de la délinquance est lancé. Signé par l'État et le Département fin mars, il s'appuie sur les quatre axes de la stratégie nationale : jeunes et parentalité, accompagnement des personnes vulnérables, citoyenneté et nouvelles technologies, gouvernance locale renouvelée et efficace. S'inscrivent entre autres actions clés de cette « boîte à outils » opérationnelle, à l'axe 1 : élargir le dispositif de suivi individualisé des jeunes les plus exposés à tous les CLSPD/CISPD* afin de prévenir le premier passage à l'acte, développer le « parrainage pour l'emploi » ...

L'axe 2 prévoit notamment d'étendre la couverture en intervenants sociaux dans les commissariats et gendarmeries, de développer l'hébergement pour les femmes victimes de violences. L'axe 3 se concrétisera par le développement de la médiation sociale, des temps d'échanges entre la population et les forces de l'ordre, des outils contre la cyberdélinquance et la désinformation. Se coordonner pour agir ensemble constitue l'axe 4, avec la volonté par exemple de faciliter le partage d'expériences entre les niveaux communal et intercommunal, prioriser les financements sur les projets mutualisés. ■

* Conseil local ou intercommunal de la sécurité et de la prévention de la délinquance

OUI ?



GOVERNANCE

Les établissements

Orcet-Mangini

— centre de soins de suite et de réadaptation (SSR), 71 lits.

La Freta

— établissement et service d'aide par le travail (ESAT), 66 places
— foyer d'hébergement, 50 places
— service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS), 25 places

Les projets en cours

- Choix du maître d'œuvre de la rénovation du foyer d'hébergement, de l'ESAT et du bâtiment administratif de la Freta en mars 2021.
- Mise en service de la cuisine centralisée à Mangini en juin.
- Début des travaux de reconversion de l'Orcet en établissement d'accueil médicalisé (EAM) pour adultes handicapés en septembre.
- Transfert du SSR L'Orcet à Bourg-en-Bresse sur le site de Fleyriat en janvier 2022.

Orcet-Mangini
04 74 40 45 00
La Freta
04 74 35 13 29
www.orsac.fr

MUTUALISATION DES MOYENS ET COMPÉTENCES

Décloisonnante gouvernance

Orcet-Mangini et La Freta mettent en commun services et projets au sein d'une nouvelle unité territoriale.

PAR ANNICK PUVILLAND

L'idée de regrouper les cuisines de la Freta et d'Orcet-Mangini, et au-delà les services comptabilité et maintenance, afin de mutualiser les moyens et compétences, était déjà dans l'air. Le nouveau mode d'organisation des établissements de l'Orsac sur le Plateau d'Hauteville la concrétise et va plus loin : ils forment désormais une unité territoriale, avec une direction commune. Une dynamique qui s'inscrit dans la volonté de l'Orsac d'optimiser le fonctionnement des établissements et les coopérations, conforter la représentation territoriale de l'association, valoriser la diversité des réponses apportées aux besoins de la population, fluidifier les parcours des personnes accompagnées. Après Nyons dans la Drôme, où l'Orsac gère aujourd'hui cinq établissements suite à la fusion avec l'ATRIR, le Plateau d'Hauteville est le deuxième territoire à mener l'expérimentation.

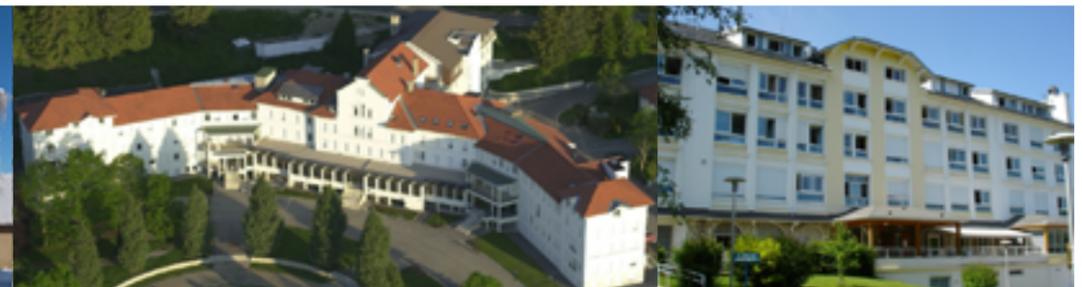
AVANCER ENSEMBLE DANS LES PROJETS

Orcet-Mangini et La Freta sont tous deux en pleine évolution et avanceront ensemble dans leurs projets, en

interaction. « La reconversion de l'Orcet en établissement pour personnes handicapées ouvrira des passerelles avec l'ESAT et le foyer de la Freta » souligne **Alain Schneider**, directeur de l'unité territoriale. La rénovation de la Freta est suivie aussi de près par les équipes et services supports d'Orcet-Mangini. Décloisonnant les secteurs sanitaire et médico-social, l'unité territoriale « donne de nouvelles perspectives aux établissements, aux patients, aux personnes handicapées ». Réunir les moyens des services cuisine, comptabilité, maintenance, ne signifie aucunement réduire les effectifs : « C'est mettre à disposition les compétences dans les deux sens, s'enrichir mutuellement de ces compétences comme, par exemple, celle de l'intégration de travailleurs handicapés par la cuisine de la Freta. C'est une superbe expérience. » La mise en place de la nouvelle organisation, effective depuis janvier 2021, sera accompagnée par un directeur de transition, missionné de janvier à septembre. ■



La Freta



Mangini

L'Orcet